

Les fondements de la disproportionnalité électorale aux États-Unis

Par William Samson



Hillary Clinton et Donald Trump lors du deuxième débat. ROBYN BECK, AFP

Hillary Clinton remporte le vote populaire par 2 864 980 voix, mais elle perd tout de même l'élection. Les règles du jeu démocratique aux États-Unis sont telles que ce n'est pas la majorité des électeurs qui élise leur président. On constate ce décalage démocratique au Canada également où l'on remarque une certaine volonté politique à modifier le mode de scrutin.

De plus en plus d'analystes caractérisent le système électoral américain d'archaïque parce qu'il n'y a pas de démocratie directe et que les écarts entre la volonté de la population et les résultats peuvent être énormes (W. Sterling, 1981).

Le processus démocratique indirect est tel que les électeurs élisent des représentants du collège électoral qui eux possèdent le pouvoir d'élire le président. En pratique, les grands électeurs votent selon le parti ayant obtenu la majorité dans leur État spécifique (sauf pour le Maine et le Nebraska où les États sont divisés en plusieurs sections). La véritable question qu'il faut se poser c'est pourquoi les pères fondateurs ont-ils opté pour ce mode de scrutin. Il s'agit d'une proposition faite par Alexander Hamilton qui souhaitait que le président soit élu par un nombre restreint de représentants.

« [Si] le peuple doit en quelque manière participer à l'élection du président, il faut trouver une façon de mettre le choix du premier magistrat du pays à l'abri des passions populaires, de la démagogie, de l'achat de votes. [...] Outre une instinctive méfiance envers les humeurs turbulentes et changeantes

des masses populaires, il n'est pas bien convaincu que les citoyens ordinaires soient capables de bien évaluer et de bien juger des qualités des individus en regard des exigences de la fonction présidentielle » (Corbo et Gagnon, 2011, page 223).

Si certains grands électeurs ont changé leur fusil d'épaule en vue du vote pour Trump, on peut dire qu'il s'agit d'une très faible proportion qui ne pourra pas modifier le résultat de l'élection. Pourtant les pères fondateurs devaient sans doute avoir en tête une candidature comme celle du président-élu républicain quand ils ont élaboré le collège électoral. Clairement, la pratique semble avoir pris le dessus sur les fondements théoriques constitutionnels au niveau de l'autonomie des grands électeurs.

Un indice a été développé par le chercheur américain Michael Gallagher afin de mesurer cette disproportionnalité des

systèmes électoraux. Ce que l'on observe lorsque l'on analyse les résultats des présidentielles Américaines ce sont des indices très disparates qui passent de 38,48 en 1984 à 2,06 en 2004 (Gallagher, 2016). Donc, le mode de scrutin de scrutin américain au niveau de la présidentielle donne des résultats des plus imprévisibles dus à la distribution des grands électeurs par État. Cela fait que les candidats ne sont pas intéressés à faire campagne dans les États qui votent toujours de la même couleur. Les partis ciblent les « swing states » et font toujours campagne dans les mêmes États. Même que certains analystes limitent leurs analyses aux deux ou trois mêmes États où beaucoup de grands électeurs sont en jeu (on y retrouve souvent la Floride avec ses 29 grands électeurs). De plus, le fait que presque tous les États fonctionnent selon le « winner takes all », cela vient complètement bouleverser la

représentativité électorale puisque les votes perdants dans un État spécifique ne comptent pas dans le résultat final.

L'échec d'Hillary Clinton d'atteindre la maison blanche dû aux mauvaises structures électorales n'est pas une première. Le Vice-président Al Gore avait gagné en 2000 le vote populaire avec 543 895 votes de plus que George W. Bush. Par contre, on peut dire que la première femme candidate à la tête d'un des deux grands partis a perdu l'élection ayant de son côté une forte majorité des voix.

CORBO C. et GAGNON, F. (2011). *Les États-Unis d'Amérique. Les institutions politiques*, 3e édition, Sillery, Septentrion.

GALLAGHER, M. (2016). *Elections indices*. Disponible en ligne sur le site de Trinity College Dublin le 28 décembre 2016 : http://www.tcd.ie/Political_Science/staff/michael_gallagher/EISystems/Docts/ElectionIndices.pdf

STERLING, Carleton W. (1981). *Electoral College Misrepresentation: A Geometric Analysis*. Polity 13, no. 3 (1981).